



CRIMINALISTIQUE MARITIME



Contexte

L'imposition des normes et des protocoles, le pouvoir informant, la valeur indiciale permettent aujourd'hui de prioriser les indices et de les replacer dans un contexte général de gestion moderne de la scène d'infraction dans une démarche qualité. Cette démarche s'applique sur toutes les scènes d'infraction sans restriction y compris sous l'eau.

Les techniques mises en œuvre pour la recherche des indices et des éléments de preuve s'avèrent quelques fois complexes en raison des circonstances et du lieu. Lorsque la scène d'infraction se situe en mer, sous l'eau, à la surface ou bien sur un navire, les difficultés prennent alors une autre dimension. Il n'en demeure pas moins primordial que les normes internationales en vigueur imposées sur les scènes d'infraction à terre soient appliquées en milieu maritime.

Les protocoles sont alors transposés et adaptés en raison de la scène particulière qui peut être rencontrée en fonction du type de navire. Seule, une réelle connaissance du milieu maritime permet une gestion pragmatique et efficace de la scène d'infraction.

La complexité d'une scène d'infraction subaquatique demande une formation solide des techniciens qui interviennent sous l'eau. La complémentarité entre le plongeur et le technicien en surface est primordiale pour une démarche qualité répondant aux normes internationales de criminalistique en vigueur.

DOMAINES D'APPLICATIONS DES FORMATIONS ET DE L'ANALYSE :

La gestion moderne de la scène d'infraction - Les constatations et l'intervention en mer - Droit de la mer et les conventions - Difficultés des constatations en mer - Les naufrages – les abordages - Les incendies et les explosions à bord des navires - La piraterie maritime et les constatations - Les découvertes de cadavres de mer - La levée de corps en milieu aquatique - La scène d'infraction subaquatique - Le narco-trafic maritime et les constatations – La pollution maritime

Nos prestations :

FORENSIC CONSULTING FRANCE propose des prestations modulables au besoin du client après un audit préliminaire :

- Formation théorique en criminalistique maritime
- Formation pratique en criminalistique maritime
- Déplacement sur des scènes d'infractions.
- Reprise de constatations sur des affaires non élucidées ou contestées.
- Revue documentaire, questions précises sur l'analyse envisagée, étude de faisabilité, mise en relation.
- Conseils techniques pour l'ensemble des pièces techniques couvrant le spectre de la criminalistique liée au monde maritime.
- Conseils, assistance technique et aide à la rédaction de demandes d'actes en criminalistique, pour les avocats pénalistes.

SAISINE DE LA SOCIETE FCF :

Vous avez la possibilité d'un premier contact téléphonique : TEL : 09 50 14 68 71 - PORT : 06 07 30 14 94 ou d'un courriel contact@forensic-france.com.

Préalablement à toute éventuelle saisine, un devis détaillé sera établi.

En cas d'accord, nous établissons un mandat de droit privé à l'encontre des parties, un contrat de prestation avec ces dernières et le cabinet d'avocat, par lequel nous précisons, nos conditions de saisine, de réalisation de l'analyse technique ainsi que le rendu final de nos travaux.

Nos références

- L'ensemble des écoles d'avocats de France, de nombreux barreaux, de cabinets d'avocats pénalistes et des formations à l'international.
- MOJUSEN (Modernisation de la justice au Sénégal)
- Formation des gendarmes, policiers, magistrats et marins d'état de Madagascar, de l'Ile Maurice
- Salon OMNIDROIT DALLOZ à AVIGNON et formations continues DALLOZ
- UNIVERSITES : PARIS - NANCY - NANTES – RENNES etc..



BP 10038 – 56231 QUESTEMBERT - TEL : 09 50 14 68 71 - PORT : 06 07 30 14 94

contact@forensic-france.com - site www.forensic-france.com

SARL au capital de 5 000 € - RCS VANNES – SIRET 789 798 683 00015

Forensic Consulting France marque déposée

Page Facebook : Thierry LEZEAU (FCF)



web